

# Recommandations S.F.P.O. sur la réalisation de Consultations Pharmaceutiques en Oncologie



SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE PHARMACIE ONCOLOGIQUE

Promoteur

Société Française de Pharmacie Oncologique

Edition N°1 – Octobre 2017

Membres du groupe de travail

Coordonnés par Emilie Petit-Jean et Bertrand Pourroy

Benjamin Bertrand, Pharmacie, CH de Grasse  
Régine Chevrier, Pharmacie, Centre Jean Perrin, Clermont Ferrand  
Florian Correard, Pharmacie, Hôpital de la Timone, (APHM) Marseille  
Françoise de Crozals, Pharmacie, Institut Sainte Catherine, Avignon  
Isabelle Madelaine, Pharmacie, Hopital Saint Louis (APHP), Paris

Gaelle Maillan, Pharmacie, CHU de Limoges  
Emilie Petit Jean, Pharmacie, Centre Paul Strauss, Strasbourg  
Bertrand Pourroy, Oncopharma, Hôpital de la Timone, (APHM), Marseille  
Véronique Regnier, Sociologue, Centre Hygée – ICL, Saint Priest en Jarez  
Caroline Streicher, Pharmacie, CH Brive

Edition du 20 Octobre 2017

## Groupe de relecture :

*AITICHO Myriam (CLCC Lyon), ALESSANDRA Christine (CHI Toulon La Seyne), ASTIER Alain (Hôpital H. Mondor - AP-HP), BARDIN Christophe (Hôpital Cochin - AP-HP), BEAUPIN Cecile (CLCC Montpellier), BESNARD Isabelle (CLCC Nice), BLANC-LEGIER Françoise (Institut Sainte Catherine, Avignon), BERTRAND Claude (CLCC Rennes), BOIN Christopher (CH Mulhouse), BORONAD Cyril (CH Cannes), BURTIN Christophe (CH Cote Basque, Bayonne), BRAGUER Diane (CHU Marseille), CHARLETY Dominique (CHU Grenoble), CHENAILLER Catherine (CHU Rouen), CORMIER Nicolas (Clinique Confluent- Catherine de Sienne-Nantes), COUSSIROU Julie (Institut Sainte Catherine, Avignon), DAOUPHARS Mikael, (CLCC Rouen), DONAMARIA Catherine (CLCC Bordeaux), DORY Anne (CHU Strasbourg), ETIENNE SELLOUM Nelly (CLCC Strasbourg), FANCIULLINO Raphaëlle (CHU Conception - Marseille), FRIEDL Jennifer (CHU Strasbourg), GRAFF Véronique (Clinique Saint Anne, Strasbourg), HONORE Stéphane (CHU Timone - Marseille), JARY Anne (CLCC Rennes), LATOUR Jean-François (CLCC Lyon), LEMARE Francois (Institut Gustave Roussy - Villejuif), LEMARIGNIER Christelle (CH Colmar), LIARDOT Séverine (CH Métropole Savoie), LOMBARD Thomas (CHU Limoges), MAUREL Caroline (CLCC Nice), MEUNIER Valérie (CH Hagenau), NOIREZ Véronique (CH Metz Thionville), OLLIVIER Catherine (CHU Caen), PARENT Damien (CLCC Reims), PENAULT Tony (Clinique Francois Chénieux, Limoges), PERRIAT Sophie (IUCT Oncopole, Toulouse), PINGUET Frédéric (CLCC Montpellier), PREBAY Danielle (CLCC Strasbourg), REGNIER Olivier (CH Lannion), RIOUFOL Catherine (HCL Lyon), ROUX Clarisse (CHU Nimes), TABELLE Clémence (CHU Marseille), TILLEUL Patrick (La Pitié Salpêtrière - AP-HP), TOURNAMILLE Jean-François (CHU Tours), VERRIERE Benjamin (CH Antibes-Juan Les Pins), VIGNERON Jean (CHU Nancy), VINSON Camille (IUCT Oncopole, Toulouse)*

Ces recommandations ont été rédigées en respectant les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) concernant les recommandations de Bonnes Pratiques

[1]

## GLOSSAIRE

- ARS : Agence Régionale De Santé
- ATU : Autorisation Temporaire d'Utilisation
- ATIH : Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation
- CAT : Conduite à Tenir
- CP : Consultation Pharmaceutique
- DP : Dossier Pharmaceutique
- EI : Effets indésirables
- EPP : Evaluation des Pratiques Professionnelles
- HAS : Haute Autorité de Santé
- HDJ : Hôpital De Jour
- IK : Inhibiteurs de Kinases
- TO : Thérapies Orales
- PUI : Pharmacie à Usage Intérieur
- MAC : Médecine Alternative et Complémentaire
- OMEDIT : Observatoire du Médicament, des Dispositifs médicaux et des Innovations Thérapeutiques
- PREPS : Programme de Recherche sur la Performance du Système des Soins
- VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

## INTRODUCTION

La prise en charge médicamenteuse en Oncologie a connu, ces dernières années, un essor important de l'usage des Thérapies Orales (TO).

L'usage des TO, en raison des risques liés aux traitements (tolérances, modalités de prises complexes, suivi particulier), des risques liés à l'organisation des soins (circuit ambulatoire impliquant notamment les professionnels de 1<sup>er</sup> recours peu formés à ces traitements) et des risques liés au patient (observance, banalisation de la voie orale par rapport à la voie injectable) nécessite un accompagnement personnalisé et spécialisé des patients. Cet accompagnement est d'ailleurs souligné et encouragé par le Plan Cancer 2014-2019, (actions 3.1 à 3.4, [2]). Cet accompagnement peut reposer sur des programmes d'Education Thérapeutique (ETP) [3] et/ou des consultations pluridisciplinaires. Le pharmacien spécialisé en Oncologie doit jouer un rôle dans ce suivi.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de Pharmacie Clinique oncologique, la SFPO dans la version 2 des « recommandations sur l'adaptation des ressources liées à la pharmacie oncologique » [4] a déjà souligné l'indispensable implication du pharmacien spécialisé en oncologie dans la prise en charge des traitements oraux du cancer. Enfin, l'Ordonnance du 15 décembre 2016 indique que les Pharmacies à Usage Intérieur (PUI) ont pour missions de mener toute action de pharmacie clinique en collaboration avec les autres membres de l'équipe de soins en y associant le patient et d'entreprendre toute action d'information aux patients sur les produits de santé [5].

Plusieurs expériences ont déjà été menées en France dans différents centres [6-9].

La SFPO recommande donc :

- la mise en place de consultations pharmaceutiques sélectionnées (profil patient, type de médicament, primoprescription, etc...)
- la participation aux projets pluridisciplinaires de suivis ambulatoires des patients.
- la participation à des programmes d'éducation thérapeutique des patients.

A terme, ces recommandations pourront également s'appliquer aux patients suivis en ambulatoire et recevant un traitement par voie intraveineuse.

## PERIMETRE DES RECOMMANDATIONS – DEFINITION

Les Consultations Pharmaceutiques (CP) Oncologiques s'adressent aux patients traités par TO comprenant les médicaments d'hormonothérapie, les anticancéreux cytotoxiques, les thérapies ciblées.

Il convient de faire une distinction entre ETP et CP. En effet, l'ETP répond à une définition précise [10]. Les programmes d'ETP nécessitent une autorisation préalable par l'Agence Régionale de Santé (ARS) [11]. Ils visent à aider les patients à gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique et permettent la prise en charge de patients traités au long cours pour cette maladie (hormonothérapie sur 5 à 10 ans par exemple). Les CP, qui peuvent s'intégrer au sein d'un programme d'ETP, concernent quant à elles potentiellement l'ensemble des patients sous TO, que la durée de traitement attendue soit de plusieurs années ou de quelques mois.

La Consultation Pharmaceutique (CP) s'inscrit dans une prise en charge multidisciplinaire ville/hôpital du patient traité par TO. Elle s'articule avec les professionnels de santé hospitaliers et de ville, notamment le Pharmacien d'Officine [12-14].

Lors de la prise en charge multidisciplinaire du patient, le Pharmacien Spécialisé en Oncologie doit intervenir en réalisant des Consultations Pharmaceutiques avec, a minima, la réalisation d'un bilan de médication et son analyse. Depuis 2012, les Entretiens Pharmaceutiques font partie des nouvelles missions des pharmaciens d'officine. Les modalités de mises en œuvre sont définies (traitements, durée, fréquence et contenu) [15]. En cancérologie, la mise en œuvre de ces entretiens pharmaceutiques est rendue complexe par la diversité des thérapies orales (TO) disponibles et la faible fréquence de dispensation.

Les présentes recommandations ne traitent que des CP et de leur articulation avec les Entretiens Pharmaceutiques. L'ETP ne rentre pas dans le champ de ces Recommandations.

#### **RECOMMANDATION N°1:**

**Le circuit des médicaments anticancéreux oraux doit répondre au même niveau d'exigences de sécurité et de qualité que celui des formes injectables [4].**

### **OBJECTIFS**

#### **RECOMMANDATION N°2:**

**La CP en cancérologie a pour objectifs :**

- **d'évaluer les connaissances du patient et/ou l'aidant (modalités de prise, effets indésirables, ...) et son adhésion à sa prise en charge,**
- **de s'assurer que les modalités de prise ont été bien comprises,**
- **de donner au patient les moyens d'identifier, prévenir et limiter les effets indésirables (EI) et de connaître la conduite à tenir en cas d'EI grave,**
- **de réaliser une analyse pharmaceutique du traitement médicamenteux (intégrant médicaments, phytothérapie, compléments alimentaires, médecine alternative et complémentaire (MAC),**
- **de participer à l'évaluation et à l'amélioration de l'observance globale.**

La CP en cancérologie a notamment pour objectifs la réalisation d'un Bilan de Médication et la Rédaction d'un Plan Pharmaceutique Personnalisé.

Elle s'intègre au suivi ambulatoire dans le parcours ville – hôpital.

### **QUELLES ORGANISATIONS ?**

#### **RECOMMANDATION N°3 :**

**La CP en cancérologie est intégrée dans un parcours de soins pluridisciplinaires.**

**Si ce parcours de soin n'est pas formalisé, la Pharmacie à Usage Intérieure (PUI) met en place des CP dont l'organisation et le périmètre sont adaptés.**

L'organisation et le périmètre tiennent compte de la volonté médicale, des moyens alloués (effectifs pharmaceutiques), du profil de tolérance des médicaments, de la complexité des modalités d'administration (schéma posologique séquentiel, etc...) et du profil patient.

L'activité de dispensation lors de la rétrocession hospitalière est une opportunité pour la mise en place des CP. Le circuit des médicaments à statut particulier et innovants (ATU, essais cliniques ...) peut également permettre l'initiation de l'activité de CP au sein de la PUI

La pluridisciplinarité se définit par la participation d'un médecin spécialisé ou compétent en cancérologie, d'un pharmacien hospitalier spécialisé en oncologie, et de tout autre acteur de santé impliqué à l'hôpital et/ou en ville.

### **CRITERES DE CHOIX**

#### **RECOMMANDATION N°4 :**

**La PUI définit des critères de choix pour la mise en place et le déploiement de l'organisation des CP.**

Différents critères « non exhaustifs » sont ici proposés sans hiérarchisation, la mise en place de la CP devant être réalisée en fonction des contraintes organisationnelles propres à chaque centre.

### **Volonté médicale**

Demande et soutien du projet par les médecins  
Déploiement en association avec les prescripteurs  
Intégration dans le projet médical de l'établissement et/ou du pôle de cancérologie

### **Moyens pharmaceutiques**

Périmètre pouvant être pris en charge à partir des moyens existants  
Volonté du service (CP faisant partie du projet de service)  
Personnel formé et compétent  
Soutien de la direction de l'établissement  
Valorisation des CP (Hôpital de Jour, Programme d'ETP, etc)

### **Médicaments concernés**

Profil de tolérance du médicament [16,17]  
Complexité du schéma thérapeutique [18]  
Parcours complexe du patient (hospitalisation, HAD, transferts,...) [18]  
Interaction avec un traitement indispensable [2,19-20]  
Médicament récemment mis sur le marché ou en cours de développement  
Médicaments disponibles en rétrocession

### **Profil patient**

Fragilité physiologique dont âge (évaluation par des outils dédiés comme Oncodage G8) [21], poids, etc...  
Polymédication [19,20,22,23], prescripteurs multiples [23,24], automédication [19,20,25-27].  
Fragilité pathologique en lien avec le cancer : localisation tumorale (tumeur cérébrale entraînant des troubles cognitifs et une coordination des soins à renforcer), dénutrition, état général, etc...  
Fragilité psychosociale : patient isolé, étranger, patient non autonome  
Fragilité pathologique en lien avec des pathologies associées : Insuffisance Hépatique, Insuffisance Rénale, VIH, etc... [19,20,28].  
Antécédents d'effet indésirable grave lors d'un précédent traitement anticancéreux [2].

## **CONDITIONS**

### **RECOMMANDATION N°5 :**

**Les pharmaciens réalisant des CP ont suivi une formation adaptée à la conduite d'entretien et ont des connaissances approfondies en cancérologie.**

La compétence en cancérologie s'entend comme issue des acquis de l'expérience et/ou la réalisation de formations spécifiques (Diplôme d'Université de Pharmacie Oncologique, Masters class, etc...).

Le groupe recommande des formations à la relation patient (par exemple de type 40 heures ETP) [29].

Ces formations ont pour but de répondre aux questions suivantes : [13]

- Quoi dire, comment le dire et quand le dire
- Comment débiter, comment conduire et comment conclure un entretien interactif avec le patient
- Comment développer ses capacités de communication pour recueillir le maximum d'informations possible, identifier les problèmes réels ou potentiels reliés au traitement du patient, s'assurer que ce dernier comprend le traitement et les résultats thérapeutiques escomptés.

La CP est coordonnée par un pharmacien sénior. Toute implication d'un autre membre de l'équipe pharmaceutique nécessite la réalisation d'une formation tutorée de celui-ci.

### **RECOMMANDATION N°6 :**

**La CP se déroule dans un espace aménagé (de type bureau de consultation), dédié et accueillant.  
Une gestion des rendez-vous est fortement recommandée.**

La SFPO recommande que cet espace soit au plus proche des espaces de soins confidentiels ambulatoires (Consultation et/ou HDJ) et/ou en hospitalisation dans la chambre. Un espace dédié à la PUI est également possible.

La mise en place d'un agenda partagé électronique est la solution à privilégier.

## CALENDRIER

### **RECOMMANDATION N°7 :**

**Les étapes d'une activité de CP sont :**

- **une CP d'initiation avant l'instauration d'un traitement par TO ou le plus rapidement possible après celle-ci,**
- **une CP de suivi à l'issue du premier mois,**
- **des CP ou des entretiens de suivi à échéance régulière.**

Si la CP d'initiation doit être préférentiellement réalisée en face à face avec le patient dans le but d'instaurer une relation de confiance, certaines CP peuvent se dérouler téléphoniquement ou à distance avec des moyens dématérialisés (web).

Les modalités de suivi sont à définir avec l'équipe pluridisciplinaire. Des CP, plus ou moins rapprochées, et personnalisées, sont mises en place en fonction du profil de tolérance du médicament prescrit, du schéma thérapeutique, du profil patient, de ses besoins et de la décision de l'équipe pluridisciplinaire.

## CONSULTATION INITIALE

Il est indispensable avant de réaliser la CP d'avoir eu accès au maximum d'informations cliniques (histoire de la pathologie carcinologique, comorbidités, modalité de nutrition, etc...), et thérapeutiques (liste la plus récente des traitements en cours) sur le patient (mode de vie, dépendance, etc...) et sa prise en charge.

### **RECOMMANDATION N°8 :**

**Une CP d'initiation comporte, au minimum :**

- **une estimation de l'autonomie et de la compréhension du patient vis à vis de son traitement (ou de son aidant si le patient ne peut lui-même s'occuper de son traitement)**
- **la réalisation d'un bilan de médication et d'une analyse pharmaceutique de l'ensemble du traitement du patient y compris les traitements non liés à la maladie cancéreuse**
- **une présentation des modalités de prises et de bon usage**
- **une explication des potentiels EI, des moyens de prévention éventuels, des modalités de suivi (clinique et biologique), de leur prise en charge et de la conduite à tenir (CAT)**
- **la mise en place d'une coordination avec le pharmacien d'officine et éventuellement avec le médecin traitant.**

**A l'issue de la CP, un support écrit d'information (fiche conseil, plan de prise, carnet de suivi...) est remis au patient [30].**

L'analyse des traitements s'organisera en plusieurs étapes : recherche active d'informations sur les médicaments du patient, associée au bilan de médication, réalisation du bilan médicamenteux avec analyse pharmaceutique associée, information du prescripteur et du patient avec traçabilité dans son projet personnalisé de santé. La recherche active d'informations sur les traitements ou leur modification s'appuiera sur la consultation du dossier pharmaceutique, la traçabilité officinale des dispensations, un entretien dirigé avec le patient et l'ordonnance générant la dispensation. [31-32]

Une analyse pharmaceutique de toute la prise en charge est réalisée au mieux avant toute instauration de traitement. Pour ce qui concerne les modalités de prise et de bon usage, il est utile de faire reformuler les patients et de leur proposer, dans certains cas, de faire avec eux un plan de prise intégrant les traitements usuels et les repas. Le groupe s'accorde pour définir un temps moyen de consultation d'initiation d'environ 45 minutes. [33]

### **RECOMMANDATION N°9 :**

**La CP fait l'objet d'un plan Pharmaceutique Personnalisé qui est enregistré dans le dossier patient et si possible accessible aux différents acteurs de la prise en charge.**

## CONSULTATION DE SUIVI

Une consultation du premier mois est indispensable : elle permet de détecter les effets indésirables qui surviennent dans cette période et de détecter et corriger les écarts constatés sur les modalités de prise.

#### **RECOMMANDATION N°10 :**

**Une CP de suivi comporte en fonction des besoins :**

- une mise à jour du bilan de médication avec analyse pharmaceutique,
- une vérification des modalités de prises (dont les horaires de prise) et de bon usage,
- la détection et gradation des EI avec ajustement de la prise en charge par le médecin si besoin,
- l'évaluation de l'observance.

**A l'issue de la CP, un support écrit d'information (fiche conseil, plan de prise, carnet de suivi...) est remis au patient [30]**

L'évaluation de l'observance se fait par une méthode validée associant par exemple l'échelle de Morisky ou le score de Girerd et un historique des dispensations par les pharmaciens d'officine ou la rétrocession hospitalière. [34-35]

Une CP de suivi dure environ 20 minutes. Elle peut être remplacée par un entretien téléphonique ou électronique à distance (web) réalisé par un pharmacien [33].

#### **RECOMMANDATION N°11 :**

**Les CP font l'objet de plans Pharmaceutiques Personnalisés qui sont enregistrés dans le dossier patient et si possible accessibles aux différents acteurs de la prise en charge.**

**Pour toute détection d'un évènement avec retentissement clinique potentiel ou avéré, une information spécifique devra être transmise au médecin référent, au Centre régional de Pharmacovigilance et tracée.**

### **INDICATEURS**

#### **RECOMMANDATION N°12 :**

**L'activité des CP est enregistrée, mesurée, tracée et fait partie du bilan d'activité de la PUI et de l'établissement.**

Ces indicateurs servent à valoriser cette activité auprès de l'établissement et des tutelles.

Peuvent être mesurés, entre autre :

- nombre de patients ayant bénéficié d'une CP et le pourcentage par rapport au nombre de patients cibles ayant bénéficié d'une primo-prescription par TO,
- nombre de consultations effectuées en séparant consultations d'initiation et consultations de suivi,
- nombre de prises de contacts avec les pharmaciens d'officine et médecin traitant,
- évolution de l'observance,
- dose intensité relative reçue effectivement par le patient en fixant une durée de traitement (en se basant sur les données des études de phase III),
- nombre d'interventions pharmaceutiques en les identifiant (interactions médicamenteuses, MAC, phytothérapie, changement de traitement, optimisation des modalités d'administrations, interventions auprès d'un médecin, du patient ou autre professionnel...),
- temps moyen des consultations,
- temps pharmaceutique dédié à l'activité (pharmacien, autres professionnels),
- évaluation de la satisfaction des patients, de leur entourage et des professionnels de santé.

Le groupe s'accorde à recommander la participation à des évaluations des pratiques professionnelles (EPP), des évaluations menées par les OMEDIT ou de participer à des Appels d'offres de type PREPS.

### **VALORISATION**

Il est indispensable de tracer cette activité en coordination avec son Département d'Information Médicale (DIM) pour pouvoir envisager la pérennisation de cette activité en fonction de l'évolution des textes. [36]

## EN PLUS DE LA CONSULTATION

### RECOMMANDATION N°13 :

**En cas de profil de tolérance inhabituel, d'interaction identifiée (sans substitution possible), de stomie ou toute situation jugée pertinente par le pharmacien réalisant la CP, un dosage plasmatique avec suivi thérapeutique pharmacologique (STP) est à proposer au clinicien. [37-39]**

## LIEN VILLE - HOPITAL

### RECOMMANDATION N°14 :

**Le pharmacien en charge de la CP participe à la coordination du circuit pharmaceutique ville – hôpital. Le flux des informations doit être pluridisciplinaire, sécurisé et interactif.**

La SFPO met à la disposition de tous les professionnels de santé, notamment des officinaux, sur son site, plusieurs outils permettant de faciliter le lien ville hôpital. Ce sont notamment des fiches d'aide à la dispensation ([ONCOLIEN®](#)), des vidéos (ONCOTUTO®) et des jeux de questions-réponses aidant à la dispensation (ONCODISP®).

Les sites des OMEDIT, des réseaux et de l'INCa proposent également des supports pour les professionnels de santé et/ou pour les patients.

L'utilisation du Dossier Pharmaceutique (DP) peut permettre d'accéder aux dispensations des 4 derniers mois.

## OUTILS

La SFPO met à disposition un certain nombre d'outils à utiliser en annexe.

[Annexe 1 : Modèle de guide d'entretien en CP Initiale](#)

[Annexe 2 : Modèle de Guide de d'entretien en CP de Suivi](#)

[Annexe 3 : Modèle de Compte Rendu de CP Initiale](#)

[Annexe 4 : Modèle de Compte Rendu de CP de suivi](#)

[Annexe 5 : Modèle de Compte Rendu à destination des pharmaciens d'officine et médecins traitants](#)

[Annexe 6 : Outils de mesures d'Adhésion \(Girerd, Morisky, Medication Possession Ratio\)](#)

[Annexe 7 : ONCOLIEN®](#)

La SFPO recommande l'écriture d'une procédure formalisant le déroulé type de la CP.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- HAS : Guide méthodologique : « Bases méthodologiques pour l'élaboration de recommandations professionnelles par consensus formalisé » Mars 2014
- 2- Plan Cancer 2014 – 2019 République Française – Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
- 3- HAS : Education Thérapeutique du patient. Juillet 2007.
- 4- Recommandation de la Société Française de Pharmacie Oncologique (SFPO) – Recommandation sur l'adaptation des moyens et ressources - Octobre 2012 et version 2 d'octobre 2016 (en cours)
- 5- Ordonnance n° 2016-1729 du 15 décembre 2016 relative aux pharmacies à usage intérieur
- 6- Consultations pharmaceutiques chez des patients traités par chimiothérapie orale (Pharmaceutical consultations with patients treated with oral chemotherapy). J Pharm Clin 2016. Laugueux A, Legendre A, Fetique L, Bellay R, Menard P, Harry M, Jary A, Bertrand C
- 7- Pharmacist involvement in supporting care in patients receiving oral anticancer therapies: A situation report in French cancer centers Bull Cancer. 2017. Occhipinti S, Petit-Jean E, Pinguet F, Beaupin C, Daouphars M, Parent D, Donamaria C, Bertrand C, Divanon F, Benard-Thierry I, Chevrier R.
- 8- Impact du suivi pharmaceutique hospitalier sur la satisfaction vis-à-vis du traitement médicamenteux des patients traités par des thérapies anticancéreuses orales. PREPS 14-0353. Honoré S. (Impact of Clinical Pharmacy Consultations in Patients With Cancer Treated With Oral Anti-cancer Therapies on the Rate of Serious Adverse Events (PharmaOnco) - clinicaltrials.gov NCT02733965)
- 9- Impact du programme oncologique pluridisciplinaire PRISM care, versus prise en charge habituelle, sur la PRiSe Sécurisée Médicamenteuse des patients atteints de CAncer du Rein, par l'autogestion des effets indésirables liés aux thérapies ciblées orales, la maîtrise des interactions médicamenteuses, et le partage de l'information dans le dispositif ville/hôpital. PREPS 14-0546. Rioufol C. (Impact of the PRISM-care Multidisciplinary Oncology Program on Secured Drug Intake of Patients With Kidney Cancer (PRISM care) - clinicaltrials.gov NCT02849535)
- 10- Article L1161-2 du code de la santé publique
- 11- Article L1161-5 du code de la santé publique
- 12- Référentiel de Pharmacie Hospitalière. de la Société Française de Pharmacie clinique. Critère 5.1.4 .2010
- 13- Guide pratique de la communication pharmacien-patient. Direction formation continue et développement professionnel de l'Ordre des Pharmaciens du Québec. 1998
- 14- Developing pharmacy practice A focus on patient care World Health Organization and International Pharmaceutical Federation. 2006
- 15- Arrêté du 4 mai 2012 portant approbation de la convention nationale organisant les rapports entre les pharmaciens titulaires d'officine et l'assurance maladie. JORF n°0107 du 6 mai 2012
- 16- Minimising treatment-associated risks in systemic cancer therapy. Jaehde U, Liekweg A, Simons S, Westfeld M. Pharm World Sci. 2008
- 17- Pharmacotherapy follow-up of key points in the safety of oral antineoplastic agents. Escudero-Vilaplana V, Ribed A, Romero-Jimenez RM, Herranz-Alonso A, Sanjurjo-Saez M. Eur J Cancer Care. 2016
- 18- Medication errors involving oral chemotherapy. Weingart SN, Toro J, Spencer J, Duncombe D, Gross A, Bartel S, Miransky J, Partridge A, Shulman LN, Connor M. Cancer. 2010
- 19- Prevalence of potential drug-drug interactions in cancer patients treated with oral anticancer drugs. van Leeuwen RW1, Brundel DH, Neef C, van Gelder T, Mathijssen RH, Burger DM, Jansman FG. Br J Cancer. 2013
- 20- Drug-drug interactions in patients treated for cancer: a prospective study on clinical interventions. van Leeuwen RW, Jansman FG, van den Bemt PM, de Man F, Piran F, Vincenten I, Jager A, Rijneveld AW, Brugma JD, Mathijssen RH, van Gelder T. Ann Oncol. 2015
- 21- The impact of medication therapy management in older oncology patients. Yeoh TT, Si P, Chew L. Support Care Cancer. 2013.
- 22- Pharmaceutical care program for onco-hematologic outpatients: safety, efficiency and patient satisfaction. Ribed A, Romero-Jiménez RM, Escudero-Vilaplana V, Iglesias-Peinado I, Herranz-Alonso A, Codina C, Sanjurjo-Sáez M. Int J Clin Pharm. 2016
- 23- Drug-related problems in elderly patients with cancer receiving outpatient chemotherapy. Yeoh TT, Tay XY1, Si P, Chew L. J Geriatr Oncol. 2015
- 24- Do too many cooks spoil the broth? Multiple physician involvement in medical management of elderly patients and potentially inappropriate drug combinations. Tamblyn RM, McLeod PJ, Abrahamowicz M, Laprise R. CMAJ. 1996
- 25- Potential drug interactions in cancer therapy: a prevalence study using an advanced screening method. van Leeuwen RW, Swart EL, Boven E, Boom FA, Schuitemaker MG, Hugtenburg JG. Ann Oncol. 2011
- 26- Complementary and Alternative Medicine Use in Individuals Presenting for Care at a Comprehensive Cancer Center. Judson PL, Abdallah R, Xiong Y, Ebbert J, Lancaster JM. Integr Cancer Ther. 2016
- 27- Role of clinical pharmacists to prevent drug interactions in cancer outpatients: a single-centre experience. Lopez-Martin C, Garrido Siles M, Alcaide-Garcia J, Faus Felipe V. Int J Clin Pharm. 2014
- 28- Potential drug interactions and duplicate prescriptions among cancer patients. Riechelmann RP, Tannock IF, Wang L, Saad ED, Taback NA, Krzyzanowska MK. J Natl Cancer Inst. 2007



- 29- Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient. JORF n°0178 du 4 août 2010
- 30- HAS : Guide méthodologique « Élaboration d'un document écrit d'information à l'intention des patients et des usagers du système de santé. » Juin 2008.
- 31- Fiche mémo. Préconisations pour la pratique de conciliation des traitements médicamenteux. Société française de Pharmacie Clinique. Décembre 2015
- 32- HAS : « Mettre en œuvre la conciliation des traitements médicamenteux en établissement de santé. Sécuriser la prise en charge médicamenteuse du patient lors de son parcours de soins. » Décembre 2016
- 33- Recommandations sur le rôle du pharmacien en oncologie dans les établissements de santé. Rapport du Comité de l'évolution de la pratique des soins pharmaceutiques. Gouvernement du Québec. 2016
- 34- Évaluation de l'observance par l'interrogatoire au cours du suivi des hypertendus dans des consultations spécialisées. Girerd X; Radauceanu A; Achard JM; Fourcade J; Tournier B; Brillet G; Silhol F; Hanon O. Arch Mal Cœur Vaiss. 2001
- 35- Predictive Validity of a Medication Adherence Measure in an Outpatient Setting. Morisky DE, Ang A, Krousel-Wood M, Ward HJ. J Clin Hypertens. 2008
- 36- Instruction DGOS/R no 2010-201 du 15 juin 2010 relative aux conditions de facturation d'un groupe homogène de séjour (GHS) pour les prises en charge hospitalières de moins d'une journée ainsi que pour les prises en charge dans une unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD)
- 37- Review of therapeutic drug monitoring of anticancer drugs part 1--cytotoxics. Paci A, Veal G, Bardin C, Levêque D, Widmer N, Beijnen J, Astier A, Chatelut E. Eur J Cancer. 2014
- 38- Review of therapeutic drug monitoring of anticancer drugs part two--targeted therapies Widmer N, Bardin C, Chatelut E, Paci A, Beijnen J, Levêque D, Veal G, Astier A. Eur J Cancer. 2014
- 39- Bardin C, Veal G, Paci A, Chatelut E, Astier A, Levêque D, Widmer N, Beijnen. Therapeutic drug monitoring in cancer--are we missing a trick? J. Eur J Cancer. 2014. ATIH. Notice technique n°CIM-MF-1263-5-2015. 29 décembre 2015



SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE PHARMACIE ONCOLOGIQUE

## Représentant français à l' ESOP European Society of Oncology Pharmacy



### CONTACTS – Membres du Conseil d'Administration

**Président : Dr F. PINGUET**

CRLC Val d'Aurelle, Parc Euromédecine  
34298 Montpellier  
[fpinguet@icm.unicancer.fr](mailto:fpinguet@icm.unicancer.fr)

**Vice-Président (Questions nationales) : Dr F. LEMARE**

Département de Pharmacie clinique  
Institut de Cancérologie Gustave Roussy-Université Paris Descartes  
39, rue Camille Desmoulins  
94805 Villejuif Cedex  
[francois.lemare@gustaveroussy.fr](mailto:francois.lemare@gustaveroussy.fr)

**Vice-Président (Questions internationales) : Pr ASTIER (Vice-Président de l'ESOP)**

Centre Hospitalier Henri Mondor AP-HP  
51, Avenue du Maréchal de Lattre  
94010 Créteil  
[alain.astier@hmn.aphp.fr](mailto:alain.astier@hmn.aphp.fr)

**Trésorier : Dr J.F. TOURNAMILLE**

Hôpital Bretonneau  
CHRU de Tours  
2 Boulevard Tonnelé  
37044 Tours Cedex 9  
[jf.tournamille@chu-tours.fr](mailto:jf.tournamille@chu-tours.fr)

**Trésorier adjoint : Dr B. BERTRAND**

Centre Hospitalier de Grasse  
Chemin de Clavary  
06135 Grasse Cedex  
[ben.bertrand@gmail.com](mailto:ben.bertrand@gmail.com)

**Secrétaire (Questions nationales): Dr I. MADELAINE-CHAMBRIN**

Hôpital Saint Louis AP-HP  
1 avenue Claude Vellefaux  
75010 PARIS  
[isabelle.madelaine@sls.aphp.fr](mailto:isabelle.madelaine@sls.aphp.fr)

**Secrétaire (Questions internationales): Dr C. BARDIN**

Hôpital Cochin AP-HP  
27, Rue du Faubourg Saint-Jacques  
75014 Paris  
[christophe.bardin@htd.aphp.fr](mailto:christophe.bardin@htd.aphp.fr)

**Autres membres du CA :****Dr F. BLANC-LEGIER**

Institut Sainte Catherine  
84082 AVIGNON Cedex 02  
[f.blanc-legier@isc84.org](mailto:f.blanc-legier@isc84.org)

**Dr D. BRAGUER**

Hôpital Timone Enfants  
264 rue Saint Pierre  
13005 MARSEILLE  
[diane.braguer@univ.amu.fr](mailto:diane.braguer@univ.amu.fr)

**Dr M. DAOUPHARS**

Centre Henri Becquerel Pharmacie  
1, rue d'Amiens  
76000 Rouen  
[mikael.daouphars@chb.unicancer.fr](mailto:mikael.daouphars@chb.unicancer.fr)

**Dr J.F. LATOUR (Membre d'honneur)**

Centre Léon Bérard  
28 rue Laennec  
69008 LYON  
[latour@lyon.unicancer.fr](mailto:latour@lyon.unicancer.fr)

**Dr C. OLLIVIER (Membre d'honneur)**

CHU Caen Clémenceau,  
Av G Clémenceau  
14 033 CAEN Cedex  
[ollivier-c@free.fr](mailto:ollivier-c@free.fr)

**Dr B. POURROY**

CHU Timone  
264 rue Saint Pierre  
13005 Marseille  
[bertrand.pourroy@ap-hm.fr](mailto:bertrand.pourroy@ap-hm.fr)

**Dr D. PREBAY (Membre d'honneur)**

Centre Paul Strauss  
3 rue de la Porte de l'Hôpital  
BP 30042  
67065 STRASBOURG Cedex  
[dprebay@strasbourg.unicancer.fr](mailto:dprebay@strasbourg.unicancer.fr)

**Dr C. RIOUFOL**

Hospices Civils de Lyon  
Groupement Hospitalier Sud  
165 chemin du grand Revoyet  
69495 PIERRE BENITE  
[catherine.rioufol@chu-lyon.fr](mailto:catherine.rioufol@chu-lyon.fr)

**Dr P. TILLEUL**

Hôpital La Pitié Salpêtrière AP-HP  
47-83 Bd de l'hôpital  
75651 PARIS Cedex 13  
[patrick.tilleul@aphp.fr](mailto:patrick.tilleul@aphp.fr)

**Dr J. VIGNERON**

Pharmacie CHU Brabois - Sce Pharmacie  
54511 VANDOEUVRE lès NANCY  
[j.vigneron@chu-nancy.fr](mailto:j.vigneron@chu-nancy.fr)